

DOUZIÈME ANNÉE VOLUME XXIV, No 6

Samedi 11 Aout 1894

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.

CASTLE & FILS

20 RUE UNIVERSITE, Montréal.

Vitraux D'art
POUR EGLISES
Cloches d'Eglises

AGENTS POUR LA MAISON
E. Champigneulle & Cie
BAR-LE-DUC
France.

APPROUVEE PAR SA SAINTETE N. S. P. LE PAPE PIE IX

Bref du 5 Mai 1865

**STATUES, CHEMINS DE CROIX
ET VITRAUX D'ART**

Envoi sur demande de Croquis et Devis.



ANCHOR



ANCHOR WEAKNESS CURE

LIQUOR PHOSPHATICA "ANCHOR"

Est le REMEDE TONIQUE par excellence

Pour le renouvellement du sang et des tissus.

INESTIMABLE

Dans tous les cas de Dyspepsie, embarras
du foie, maladies des nerfs, épuise-
ment nerveux, maladies du
sang, Anémie, Ohlorose,
Débilité générale et
la Consommation.

Québec, 11 novembre 1893.

Nous nous sommes servis du remède *Anchor Weakness Cure* depuis plusieurs mois dans notre communauté (maison de St-Roch) et nous avons été très satisfaites des résultats obtenus dans les différentes maladies pour lesquelles nous l'avons employé, savoir : Dyspepsie, faiblesse des poulmons, épuisement, débilité, etc. Nous considérons que ce puissant "Tonique" est appelé à rendre les plus grands services dans les communautés, ainsi qu'à tous ceux qui sont obligés de se livrer au travail pénible de l'enseignement. C'est un remède qui est supporté par les estomacs les plus faibles.

SOEURS DE LA CONGREGATION NOTRE-DAME, St-Roch de Québec.

En vente partout ou s'adresser a la

ANCHOR MEDICINE CO.

Québec et à la succursale à Montréal.

No 1626 NOTRE-DAME

AUX MESSIEURS DU OLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

B. E. MCGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 "

" 8.30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les évêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

Cloches Pour Eglises

MFARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL

(Londres Ang),

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y

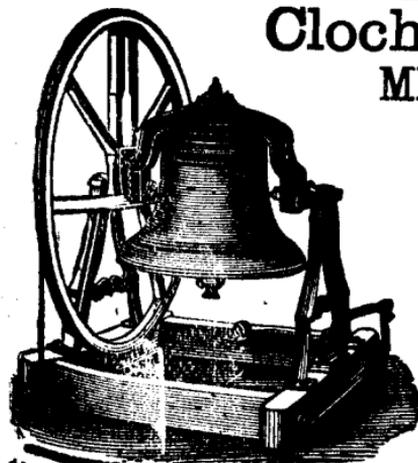
HUGH RUSSEL,

Agent.

TEMPLE BUILDING

185 RUE ST-JACQUES MONTREAL

Prix donnés sur demande pour cloches



délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	13	AOUT	— Noviciat des Oblats.
MERCREDI	15	“	— Hôtel-Dieu.
VENREDI	17	“	— St-Alphone.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	12	AOUT	— 13e P. Ste Claire, V., doub.
LUNDI	13	“	— S. Pierre <i>aux L.</i> , d. m.
MARDI	14	“	— De l'Oct. (Vig. de l'Ass.), s.
MERCREDI	15	“	— ASSOMP. DE LA B. V. M., d. 1 cl.
JEUDI	16	“	— S. Hyacinthe, C., doub.
VENREDI	17	“	— Oct. S. Laurent, doub.
SAMEDI	18	“	— (Jeûne) S. Roch, C., doub.

La Semaine Religieuse de Montréal

S'adresser :

Pour la Rédaction, à M. G. Dauth, Archevêché de Montréal.

Pour l'Administration, à M. L. E. Cousineau, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

H. A. PEARSON & CIE MARCHANDS - TAILLEURS

22 CARRE CHABOLLEZ — MONTREAL

ALBERT GAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

D'Ornements d'Eglise

Bronzes et Chasubleries

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies, Magnifiques choix de Lampes de sanctuaire, Lustres, Chandelliers d'autel et Candélabres, Calices, Ciboires, Ostensoirs et Burettes. Vins de messe de Sicile, Madère et Taragone.

Magnifique candélabre breveté au Canada et aux Etats-Unis, à sept lumières, pouvant donner au delà de cent changements différents, aux prix de \$32.50 la paire.

SPECIALITE POUR AUTEL, EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX.

1677 rue Notre-Dame - Montreal

LIBRAIRIE GRANGER FRERES

No 377. **Catechismus** ex Decreto Concilii Tridentini ad Parochos.

1 vol. in-8

1.13

Nouvelle édition.

EDITIONS DE FR. PUSTET A RATISBONNE

Imprimeur du Saint-Siège.

Breviarium Romanum, 4 vols in-12. Edition toute récente, sur papier teinté, satiné, beaux caractères très lisibles. Embellie de 4 gravures sur acier et de plus de 200 gracieuses vignettes, contenant tous les derniers offices et Propres du Canada. Couture sur nerfs.

Reliure chagrin, dos souple, tr. rouge 12.00

“ “ 1er choix, dos souple, tr. dorée 13.00

“ “ “ couleur, tr. dorée 14.00

Cette édition est une de celles qui font le plus grand honneur au bon goût et à l'habileté de l'imprimeur.

Horæ Diurnæ, 1-32 sur beau papier teinté, nouvelle édition illustrée.

Reliure chagrin noir, tr. dorée 1.50

“ “ couleur, dos souple sur nerfs, tr. dorée 2.00

“ cuir de Russie, “ “ “ “ 2.50

Missale Romanum, in-quarto. Papier fort, satiné, riche frontispice nouveau titre et gravures du Canon en chromotypies, 33 belles gravures sur bois, vignettes etc. Nouvelle édition se recommandant surtout pour sa disposition pratique, son intégrité, sa correction et son authenticité, elle offre l'avantage réel de l'emploi de plus gros caractères pour toutes les parties notées et pour les Préfaces *sine Cantu* et contenant tous les derniers offices et Propres du Canada.

Reliure chagrin noir, empreintes dorées, tr. rouge 8.50

“ “ “ “ “ tr. dorée 9.50

“ “ rouge, dorures sur plats, “ 11.50

“ maroquin couleur, riches dorures artistiques, tranche dorée 13.50

Supplementum Missalis ad usum provinciarum Quebecen, Marianopolitan et Ottavien.

- Belle édition in-4to, en rouge et noir, ornée d'une belle vignette 58
- Supplementum Breviarii ad usum provinciarum Quebecen, Marianopolitanæ et Ottaviens.**
- Belle édition sur papier teinté, ornée de 4 belles vignettes, imprimé en rouge et noir.
- Edition 1-12 50
- Edition 1-18 50
- Pontificale Romanum**, 3 parties en 1 vol. petit in-4to, conforme au *Canon Missæ Pontificalis*.
- Reliure basane rouge, ornements dorés, tr. dorée 7.00
- Exemplaire d'occasion, reliure défraîchie 2.00
- Canon Missæ Pontificalis ad usum Episcoporum, ac prælatorum solemniter vel private celebrantium indice et præfationibus sine notis locupletatus, ceteris auctior atque præstantior juxta exemplar Romæ impressum MDCCCXLV, sub auspiciis Gregorii P. P. XVI, petit in-4to, imprimé en rouge et noir, reliure en basane rouge gaufrée, ornements dorés, tr. dorée, et mis dans un étui en toile.** 5.00
- Ceremoniale Episcoporum**, 1-8, imprimé en rouge et noir, reliure basane rouge, ornements dorés, tr. dorée, avec étui en toile 2.75
- Extractum e pontificali romano** in quo continentur ritus ordinatorum, ordo missæ ad usum ordinandorum, ritus de confirmandis, et ordo ad visitandas parochias, 1-32, demie-reliure, occasion, (Dessain) 1.00 30
- Officia votiva per annum a SS. D. N. Leone PP. XIII, concessa additis Lectionibus Scripturæ occurrentis, Festorum simplicium ac Vigiliarum, Orationibus Sanctorum, nec non Vesperis Dominicarum Festorumque semiduplicium, quæ ad officia ista integre recitanda pertinent, 1-18, reliure basane forte, souple, tr. rouge, papier teinté (Desclée) 1.25**
- Rituale Romanum Pauli V Pontificis Maximi jussu editum et a Benedicto XIV, auctum et castigatum cui novissima accedit benedictionum et instructionum Appendix, 1-32, reliure chagrin noir, tranche dorée, (Desclée) 1.25**
- Le meme**, édition en gros caractères (1872). 1-8, broché (Marietti), 2.50 réduit à 50
- Excerpta ex rituali romano ad usum provinciarum ecclesiasticarum Quebecensis, Marianopolitanæ et Ottaviensis, editio altera, 1-32, pleine reliure basane forte, tr. rouge 1.00**
- Le meme ouvrage**, demie-reliure roan, plats toile, tr. rouge 75
- Horæ Diurnæ breviarii romani jussu editis Leonis XIII, 1-18, caractères très lisibles en rouge et noir, reliure chagrin gaufré, tr. dorée (Dessain 1891), avec les nouveaux offices et les propres du Canada, 2.50 réduit à 1.50**

Chagrin 1er choix noir	2.75 réduit à	1.75
" " souple	3.00 "	2.00
Horæ Diurnæ , in-32, édition Mame 1889, avec les nouveaux offices et les propres du Canada.		
Reliure chagrin gaufré, tr. dorée,	1.25 réduit à	75
" " 1er choix (1886), tr. rouge,	1.75 réduit à	1.00
" " " couleur (1882),	2.00 "	75
Horæ Diurnæ , in-32 édition Dessain, avec les nouveaux offices et les propres du Canada, à leur date.		
Reliure chagrin gaufré (1878) tr. dorée	1.25 réduit à	50
Chagrin 1er choix (1884) " "	1.50 "	1.00
" " (1891) " "	1.75 "	1.25
" " souple (1891) tr. dorée	2.00 réduit à	1.35
Manuale christianum in quo continentur. 1o Novum Jesu Christi testamentum, vulgatæ editionis juxta exemplar vaticanum. — 2o Officium parvum B. V. Mariæ. — 3o De imitatione Christi libri quatuor, 1-32, édition Mame (1892) reliure basane propre tr. rouge		
Reliure chagrin gaufré, tr. dorée		1.25
Novum Jesu Christi testamentum , editio stereotypa, accuratissimæ recognita, in-48.		
Chagrin couleur tr. dorée (Casterman)		1.25
Le meme , édition Gaume, in-48, reliure toile tranche jaspée 1.00 réduit à 50		
Le meme , denuq edidit divisionibus logicis analytique continua sensum illustrantibus ornavit A. C. Fillion, édition Berche et Tralin (1891).		
Reliure toile tr. rouge, in-32		
Appendice au rituel romain , à l'usage des provinces ecclésiastiques de Québec, Ottawa et Montréal, in-18, $\frac{1}{2}$ reliure tr. rouge		
		2.50
Officium hebdomadæ sanctæ , in-18 en rouge et noir (Dessain) $\frac{1}{2}$ rel. basane tr. rouge 1.00 réduit à		
		50
Manuale sacerdotum seu libellus libellorum , complectens preces, pias exercitationes, et innumera ad vitam vere sacerdotatem subsidia, quorum pio et quotidiano usu sancta semper sancte pertractentur, in-48 reliure basane noire tr. rouge 75 réduit à		
		30
Officium divinum juxta ritum romanum cum missis pro singulis anni diebus et officiis hebdomadæ sanctæ, in-18 reliure chagrin tr. dorée 2.00 réduit à		
		90
Vade Mecum sacerdotum continens preces ante et post missam modum providendi infirmos nec non multas benedictionum formulæ, jolie édition en rouge et noir, petit format. $2\frac{3}{4}$ x 4, reliure toile tr. rouge		
		35

- Manuel de piété** à l'usage des séminaires in-48. $\frac{1}{2}$ rel. chagrin plats toile 50
- Manuel des vacances** à l'usage des séminaires par L. Buarez, 1-48, $\frac{1}{2}$ rel. chagrin 60
- Enchiridion ordinandorum** seu liber in quo continentur : 1o Ritus integer Pontificalis romani de Confirmandis, de Ordinibus conferendis, de consecratione electi in Episcopum; 2o Missa integra a Neo Sacerdotibus celebranda; 3o Diversae preces clericis et Sacerdotibus valde utiles, 1-18 rel. toile tr. rouge 35
- Vitae Domini Nostri Jesu Christi** Monotessaron Evangelicum quod ex quatuor Evangelistarum verbis ad unum mysterium pertinentibus, pro sacrarum meditationum materia, in singulos anni dies contraxit adtribuit. R. P. Hesper, 1-32 de 950 pages sur papier teinté, rel. toile tr. dorée. 1.00
- Le livre des Psaumes** suivi des Cantiques, des Laudes et des Vêpres. Traduction nouvelle sur la Vulgate avec sommaires et notes par le chanoine A. Crampon. Edition latine-française 1-18 reliure basane forte souple tr. rouge 1.00
- Reliure chagrin noir tr. dorée 1.50
- Manuale sacerdotum diversis** eorum usibus. Tum in privata devotione. Tum in functionibus liturgicis et sacramentorum administratione auctore Jos. Schneider, S. J., editio curra et studio Aug. Lehmkühl, S. J., in-18. 2.00
- Manuale ordinandorum** opusculum non ordinandis solum, sed et ordinatis, praesertim sacerdotibus, utilissimum, 1-18 50
- Manuale Clericorum** in quo habentur instructiones asceticae liturgicae auctore P. Jos. Schneider, S. J., 1-18 1.10

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

12^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 11 AOUT 1894. VOL. XXIV, No 6

SOMMAIRE :

I. Extrait d'un calendrier perpétuel d'indulgences plénières. — II. Lettre apostolique aux peuples et aux princes de l'univers. (suite). — III. Installation des chaînes de saint Pierre à Burlington. — IV. Consultations. — V. A nos correspondants. — VI. Prière : " O bon et très doux Jésus. " — VII. Révérende Mère Robin. — VIII. Indulgences de la Portioncule. — IX. Chronique du diocèse de St-Hyacinthe. — X. Aux prières.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Annnonce de la retraite pastorale, de la solennité de l'Assomption et du jeûne.

Cathédrale.—Dimanche 19, bénédiction papale après la grand'messe.

Grand Séminaire.—Dimanche 12, Ouverture de la retraite pastorale à 8 hrs.

Dimanche 12.—Solennité des Titulaires de St-Laurent, de St-Hyppolite et de St-Roch.

Dimanche 19.—Solennité du Titulaire de l'Assomption.

EXTRAIT D'UN

CALENDRIER PERPETUEL D'INDULGENCES PLENIERES

AOUT

12. Deuxieme dimanche du mois.

CONFR. DU SCAPUL. DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL ;
confess., commun., assist. à la procession (1).— Applicable aux âmes.
(Les confrères qui ne peuvent commodément prendre part à cette procession peuvent y suppléer par une visite faite le même jour à la chapelle de la confrérie).

(1) La procession du scapulaire du Mont-Carmel a ordinairement lieu dans les églises paroissiales le 2e dimanche de chaque mois.

12. Ste Claire, vierge, fondatrice des clarisses.

(2) *Pour tous les fidèles : visite et prière dans une église de franciscains ; confess., commun.*—(Les tertiaires de S. François vivant en dehors des limites municipales de la ville de Montréal, ou de tout autre lieu où il n'y a pas d'église de franciscains, peuvent gagner cette indulg. en visitant l'église paroiss. du lieu).

TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS D'ASSISES ; confess., commun., visite de la chapelle de la confratern., prière.— Applicable aux déf.

Cordon de S. François d'Assises ; *confess., commun., prière.* (Communication des mérites de l'ordre).

13. { *Dans le diocèse de Montréal seulement : S. Pierre aux Liens (3).*
S. Jean-Berchmans, jésuite.

DENIER DE ST-PIERRE ; confess., commun. visite, (1 vêpres), prière.—Applicable aux déf.

Associat. de S. Jean-Berchmans pour les enfants de chœur ; *confess., commun., visite, prière.*—Applicable aux déf.

POUR TOUT FIDÈLE, visite, prière, dans une église de jésuites ; confess., commun.—Applicable aux déf.

15. Assomption de la Ste Vierge.

Les indulgences accordées aux fidèles à l'occasion de cette fête sont remises au jour de la solennité, le dimanche suivant la fête, le 19.

19. Solennité de l'Assomption.

ASSOCIATION UNIVERSELLE DE LA STE-FAMILLE ; confess., commun., visite, prière.—Applicable aux défunts.

Adoration nocturne (à Notre-Dame, Montréal) ; *confess., commun., visite d'une église où est conservé le S. Sacrement, prière.*

Le 19 ou l'un des 7 jours suiv. : confr. du Précieux-Sang ; *confess., commun., visite, prière.*— Applicable aux déf.

CONFR. DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS } ; confess., commun., visite à l'église de la confr.—Applicable aux déf.

(2) C'est par erreur que la semaine dernière l'indulgence de la Portioncule a été répétée à cette date à la place de celle qui est indiquée ici.

(3) Cette fête est perpétuellement fixée avec l'indulg. au 13 août, dans le diocèse de Montréal, (excepté dans la paroisse de St-Pierre-aux-Liens). Partout ailleurs elle se célèbre le 1 août.

CONFR. DU SCAPUL, DU MONT-CARMEL ; POUR TOUS LES FIDÈLES, *visite, prière* dans une église de carmes ou de carmélites, *confess., commun.*—(Dans les lieux—hors des limites municipales de la ville de Montréal—où il n'y a pas d'église ou de chap. publ. de l'ordre du Mont-Carmel, les *confrères* du scapul. (non les autres fidèles) peuvent gagner cette indulg. en visitant l'église de la confr. du scapul.—ou, si cette confrérie n'est pas établie dans le lieu, l'église paroissiale).

CONFR. DU SAINT-ROSAIRE ; six indulg. plén. toutes applicables aux déf.

1^o (A RAISON DU 4^e MYST. GLOR.) *confess., commun., visite* à la chap. du Ros. (4).—2^o *Confess., commun., visite* à la chap. du Ros., *prière.*—3^o *Confess., commun., visite* (1 vêpres) à la chap. du Ros., *prière.*—4^o *Confess., commun., visite* (5) (1 vêpres) à la chap. du Ros., *prière.*—5^o. *Confess.* ou ferme propos de se confesser aux temps prescrits, *visite* (1 vêpres) à la chap. du Ros.—6^o *Confess.* ou ferme propos de se confesser aux temps prescrits, assist. à la process. d'usage.

Rosaire-Vivant ; *confess., commun., visite, prière.* — Applicable aux déf.

CONGRÉGAT. DE LA STE VIERGE (6) }
CONFR. DU T. S. ET IMMAC. CŒUR DE MARIE } ; *confess., commun.*
—Applicable aux déf.

CONGRÉGAT. DE LA STE VIERGE dont la fête patronale est l'Assompt. ; POUR TOUS LES FIDÈLES : *visite* (1 vêpres) à l'église de la congrégat. ; *confess., commun.*—(Quand il y a en ce jour réunion générale dans une autre église, la visite en cette église suffit).—Applicable aux déf.

CONFR. DU SCAPUL. DE NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS ; *confess., commun., visite* (recit. 7 *pater* et 7 *ave*), *prière.*—Applicable aux déf.

SCAPUL DE L'IMMAC.-CONCEPT. ; *confess., commun., visite, prière.* — Applicable aux déf.

(4) Les malades et ceux qui ont quelqu'empêchement légitime, gagnent cette indulg. en récitant 5 dizaines avec le ferme propos de se confesser et de communier aux jours prescrits par l'Église.

(5) Il est faux d'affirmer que cette indulg. se gagne plusieurs fois en répétant la visite (*loties quolies*) comme celle de la fête du St-Rosaire.

(6) Plusieurs congrégations de la Ste Vierge (*congrégat. des hommes, enfants de Marie, etc.*) ne sont malheureusement pas affiliées à la *Primaria* de Rome et par conséquent ne procurent aucune indul. à leurs membres.

Scapul. de Notre-Dame du Bon-Conseil ; *confess., commun.*—Applicable aux déf.

Récitation quotidienne des litanies de la Ste Vierge ; *confess., commun., visite, prière.*—Applicable aux déf.

Pendant la neuvaine de l'Assompt. faite en public ou en particulier (du 10 au 18) ou l'un des 8 jours suiv. (du 19 au 26) ; (7) *confess., commun., prière.*—Applicable aux déf.

CONFR. DE S. JOSEPH (affiliée à celle de Beauvais) ; *confess., commun., visite à la chapelle de la confr., prière.*—Applicable aux déf.

Scapul. de S. Joseph ; *confess., commun., visite (1 vêpres), prière.*—Applicable aux déf.

Port d'une médaille indulgenciée de saint Benoît ; *confess., commun., prière.*—Applicable aux déf.

POSSESSION PIEUSE D'OBJET (CRUCIFIX, MÉDAILLÉS, STATUETTES OU CHAPELET) QUI A REÇU LA BÉNÉDICTION APOSTOL. (8) ; *confess., commun., prière* aux intentions ordin. et pour autres besoins de l'Eglise.—Applicable aux déf.

Confr. de la Bonne-Mort, (jésuites) ; *confess., commun.* dans l'église de la confr., *prière.*—Applicable aux déf.

19. Dim. dans l'Octave de l'Assompt. : S. Joachim.

CONFR. DU SCAPUL. DU MONT-CARMEL ; POUR TOUS LES FIDÈLES, *visite, prière* dans une église de carmes ou de carmélites, *confess., commun.*—(Dans les lieux—hors des limites municipales de la ville de Montréal—où il n'y a pas d'église ou de chapelle publ. de l'ordre du Mont-Carmel, les *confrères* du scapul. (non les autres fidèles) peuvent gagner cette indulg. en visitant l'église de la confr. du scapul.,—ou, si cette confrérie n'est pas établie dans le lieu, l'église paroissiale).

19. S. Louis, év. de Toulouse, du 1er ordre de S. François.

POUR TOUS LES FIDÈLES : *visite, prière* dans une église de franciscains ; *confess., commun.*—(Les tertiaires de S. François vivant en dehors des limites municipales de la ville de Montréal, ou de

(7) On peut faire cette neuv. en l'honneur de l'Assompt. et en gagner les indulg. : une plénière (en accomplissant les conditions pendant la neuv. ou l'un des 8 jours suivant), et 300 jours chaque jour un fois l'an. La piété des fidèles doit préférer la faire en préparation à la fête (ou plutôt à la solennité) de l'Assomption de la Ste Vierge.

(8) Monseigneur de Montréal, en vertu d'un indult, accorde pour la vie à tout prêtre approuvé dans son diocèse, le pouvoir d'appliquer par un signe de croix, cette bénédict. apostol. aux divers objets de piété qui réalisent les conditions exigées pour la recevoir.

tout autre lieu où il n'y a pas d'église de franciscains, peuvent gagner cette indulg. en visitant l'église paroissiale du lieu).

19. Troisième dimanche du mois.

CONFRÉR. DU T.-S.-SACREMENT (ADORAT. DIURNE) ; *confess., commun., visite, prière*, assist. à la procession du T. S. Sacrement (9).—Applicable aux déf.

CONFRÉR. DU SCAPUL. DE NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS ; *confess., commun., prière*, assist. à la procession de Notre-Dame des Sept Douleurs (10).—Applicable aux déf.

Rosaire-Vivant ; *confess., commun., visite, prière*.—Applicable aux déf.

19. PREMIER DES CINQ DIMANCHES PRÉCÉDANT LE 17 SEPTEMBRE.

Pieux exercice fait en public ou en particulier en l'honneur des Stigmates de S. François d'Assises ; (11) *confess. commun., visite, prière*.—Applicable aux déf.

J. S.

LETTRE APOSTOLIQUE

AUX PRINCES ET AUX PEUPLES DE L'UNIVERS

(Suite).

DEUXIÈME PARTIE

APPEL AUX CATHOLIQUES

Obstacles qui s'opposent à l'unité dans la même foi

PREMIER OBSTACLE

L'indolence et l'esprit d'indépendance

Pour clore l'expression de nos vœux au sujet de l'unité, il nous reste à adresser la parole à tous ceux, sur quelque point de la

(9) La procession du T. S. Sacrement dans les églises paroissiales se fait ordinairement le 3e dimanche du mois.

(10) La procession de N.-D. des Sept-Douleurs dans les églises des servites ou dans les chapelles de la confrérie a lieu le 3e dimanche de chaque mois.

(11) Tout fidèle peut gagner cette indulg. sans être tertiaire franciscain, ni même cordigère, soit avant la fête des Stigmates, soit en tout autre temps de l'année, mais une seule fois l'an, quoique cette indulg. puisse être gagnée cinq fois (une fois chacun des cinq dimanches.)

terre qu'ils se trouvent, qui tiennent si constamment en éveil Nos pensées et Nos sollicitudes : Nous voulons parler des catholiques que la profession de la foi romaine assujettit au Siège Apostolique, comme elle les tient unis à Jésus Christ. Ceux-là, Nous n'avons pas besoin de les exhorter à l'unité de la sainte et véritable Eglise ; car la bonté divine les enja déjà rendus participants. Cependant, Nous devons les avertir de redouter les périls qui s'aggravent de toutes parts et de veiller à ne point perdre, par négligence et inertie, ce suprême bienfait de Dieu. Pour cela, qu'ils s'inspirent des enseignements que Nous avons Nous-mêmes adressés aux nations catholiques, et en général, et en particulier, et qu'ils y puisent, selon les circonstances, des principes pour leurs sentiments et des règles pour leur conduite. Par dessus tout, qu'il se fassent une loi souveraine de se plier, sans réserve et sans défiance, de grand cœur et d'une volonté prompte, à tous les enseignements et à toutes les prescriptions de l'Eglise.

* * *

DEUXIÈME OBSTACLE

Les fausses notions sur la nature de l'Eglise : société parfaite

A ce sujet, qu'ils comprennent combien il a été funeste à l'unité chrétienne, que des idées fausses, en si grand nombre, aient pu obscurcir et effacer même dans beaucoup d'esprits la véritable notion de l'Eglise. L'Eglise, de par la volonté et l'ordre de Dieu, son fondateur, est une société parfaite en son genre ; société, dont la mission et le rôle sont de pénétrer le genre humain des préceptes et des institutions évangéliques, de sauvegarder l'intégrité des mœurs et l'exercice des vertus chrétiennes, et par là, de conduire tous les hommes à cette félicité céleste qui leur est proposée. Et parce qu'elle est une société parfaite, ainsi que Nous l'avons dit, elle est douée d'un principe de vie qui ne lui vient pas du dehors, mais qui a été déposé en elle par le même acte de volonté qui lui donnait sa nature : pour la même raison, elle est investie du pouvoir de faire des lois, et, dans l'exercice de ce pouvoir, il est juste qu'elle soit libre : comme cela est juste d'ailleurs pour tout ce qui peut, à quelque titre, relever de son autorité.

TROISIÈME OBSTACLE

Les fausses notions sur le rôle de l'Eglise

Cette liberté, toutefois, n'est pas de nature à susciter des rivalités et de l'antagonisme : car l'Eglise ne brigue pas la puissance, n'obéit à aucune ambition : mais ce qu'elle veut, ce qu'elle poursuit uniquement, c'est de sauvegarder parmi les hommes l'exercice de la vertu, et, par ce moyen, d'assurer leur salut éternel. Aussi est-il dans son caractère d'user de condescendance et de procédés tout maternels. Bien plus, faisant la part des vicissitudes de chaque société, il lui arrive de relâcher l'usage de ses droits : ce qu'attestent surabondamment les conventions passées souvent avec les différents Etats. Rien n'est plus éloigné de sa pensée que de vouloir empiéter sur les droits de l'autorité civile : mais celle-ci, en retour, doit être respectueuse des droits de l'Eglise et se garder d'en usurper la moindre part.

(A suivre).

INSTALLATION DES CHAINES DE S. PIERRE A BURLINGTON

On sait, d'après les *Actes des Apôtres*, que saint Pierre, arrêté à Jérusalem et jeté en prison, fut lié d'une double chaîne : *vincitis catenis duabus*.

L'ange du Seigneur délivra miraculeusement le prisonnier.

Ses fers, restés dans le cachot, furent recueillis par les chrétiens.

L'Eglise de Jérusalem conserva, comme un précieux trésor, ce gage des souffrances de son père, et l'environnait depuis longtemps d'une tendresse filiale, lorsqu'en 436, il fut remis à l'impératrice Eudoxie par Juvénal, évêque de cette ville. La reine en envoya une partie en Occident, à sa fille, femme de l'empereur Valentinien.

Cependant, on gardait à Rome la chaîne que l'apôtre avait portée sous Néron.

St Léon rapprocha les deux chaînes qui se joignirent aussitôt l'une à l'autre pour n'en former qu'une seule. En mémoire de cet éclatant prodige, une basilique fut construite où l'on déposa

les fers du Prince des Apôtres, et qui a pris le nom de Saint-Pierre aux Liens. La sainte relique y est encore, après avoir reçu les hommages de toutes les générations depuis le cinquième siècle.

De temps immémorial, les papes ont l'habitude d'offrir des fragments de cette chaîne aux personnages qui ont bien mérité de la religion.

Mgr l'évêque de Burlington, dont les vertus, la science et l'infatigable dévouement sont bien connus, fut honoré de cette faveur en 1893.

Léon XIII, en lui remettant un anneau entier de la chaîne de saint Pierre, voulait sans doute, par cette générosité, donner en même temps un gage solennel de sa bienveillance pour les catholiques de la République Américaine.

Ce gage de sollicitude paternelle, nous sommes heureux de le constater, vient d'être accueilli dans le diocèse de Burlington avec un empressement vraiment filial ; et les splendides manifestations de gratitude et de piété qui ont eu lieu à l'occasion de l'installation de cette insigne relique seront de nature à réjouir et à consoler le Souverain Pontife.

Toutes les paroisses du diocèse, sans en excepter une seule, ont eu spontanément la religieuse inspiration de se faire représenter à ces fêtes par des délégations spéciales ; un grand nombre de prêtres y sont accourus au nom des diocèses voisins des Etats-Unis et du Canada ; et douze pontifes, quatre archevêques et huit évêques, en ont rehaussé la splendeur par leur présence (1)

Le programme de la journée de dimanche, le 5 août, renfermait deux parties principales : la messe dans l'avant-midi, et l'installation des reliques dans l'après-midi.

Disons-le tout de suite, afin de n'avoir pas à le répéter, du commencement à la fin de ces rites liturgiques l'ordre le plus parfait n'a cessé de régner.

La veille et le matin de la fête, les confessions et les communions ont été extraordinairement nombreuses. Le recueillement était visible sur toutes les figures, non seulement à l'intérieur de

(1) Voici les noms des évêques étrangers présents aux fêtes de Burlington : Mgr Williams, archev. de Boston ; Mgr Corrigan, archev. de New-York ; Mgr Fabre, archev. de Montréal ; Mgr Duhamel, archev. d'Ottawa ; Mgr Braddley, év. de Manchester ; Mgr Gabriels, év. d'Ogdensburg ; Mgr Docelles, év. de Druzipara ; Mgr Larocque, év. de Sherbrooke ; Mgr Tierney, év. de Hartford et Mgr Burke, év. d'Albany.

l'église, mais aussi à l'extérieur, pendant le défilé des processions du presbytère au temple et dans les principales rues de la ville. Et le chœur de la cathédrale a exécuté plusieurs morceaux de plain-chant harmonisé de manière à conquérir l'admiration de tous les assistants.

Messe pontificale.

Assisté par M. le vicaire général Lynch, et servi par MM. Kerlidou et Prévost, comme diacre et sous-diacre, c'est Sa Grandeur Mgr Corrigan, archevêque de New York, qui a chanté la messe pontificalement, en présence des évêques à la stalle, et d'un nombreux clergé lui formant une couronne d'honneur dans le vaste sanctuaire.

Les délégations paroissiales, les communautés d'hommes et de femmes, les membres des différentes sociétés religieuses et civiles, les représentants des corps civiques, les enfants d'écoles dans leurs jolis costumes et la foule compacte des fidèles remplissaient la nef et les bas-côtés de la cathédrale, magnifiquement décorée sous la direction du maître des cérémonies à l'archevêché de Montréal.

Après l'évangile, Mgr Braddley monte en chaire, et, dans un langage éloquent et persuasif, il dit les enseignements qui se dégagent de cette démonstration incomparable.

—L'anneau de S. Pierre ici présent, c'est le symbole de la succession non interrompue des papes et des évêques depuis les apôtres ; c'est le symbole de l'apostolicité des dogmes de l'Eglise catholique.

Dans la suite des papes, Léon XIII est le dernier des anneaux de la chaîne apostolique, comme saint Pierre en fut le premier anneau, forgé par Notre-Seigneur Jésus-Christ, fondateur de la seule vraie religion.—

Ces paroles, que d'une voix émue et pleine d'onction l'éloquent orateur vient d'adresser au peuple ont touché bien des cœurs, bien des âmes séparées de la Chaire de Pierre.

Aussi, dans le recueillement le plus attentif, se poursuivent les longues et belles cérémonies de la messe pontificale, cérémonies qui se déroulaient pour la première fois, avec toute leur majesté, dans l'église cathédrale de Burlington.

Procession solennelle

La cérémonie de la translation des reliques de saint Pierre avait mis en fête toute la ville : catholiques et protestants.

On parle de 1800 personnes étrangères étant venues à cette fête de l'après-midi par les bateaux et les chemins de fer.

Quoi qu'il en soit, à en juger par la joyeuse animation qui y régnait, les oriflammes et les étendards qui flottaient de toutes parts, on se serait cru dans la catholique province de Québec, où les processions religieuses réjouissent si sincèrement nos pieuses populations.

Bien avant l'heure marquée pour le départ, les alentours de la cathédrale et de l'évêché étaient envahis par une foule pressée, impatiente et toutefois recueillie sous un chaud soleil d'été.

Pendant que les congrégations des différentes paroisses de la ville, avec leurs bannières et leurs insignes, viennent se ranger en bon ordre, Mgr Goësbriand, l'évêque diocésain, fait son apparition, et, tenant dans ses mains le vénérable anneau de la chaîne de saint Pierre, il monte dans un landeau ouvert traîné par deux chevaux.

La procession s'ébranle.

Précédant le char pontifical, est portée par des prêtres en habits de chœur qui se relèvent de distance en distance, une châsse contenant les chaînes de saint Pierre,—reproduction exacte de celles de la Basilique Eudoxienne à Rome et dont l'exécution a été surveillée avec un soin religieux par Mgr Goësbriand lui-même.

Faisaient cortège à l'insigne relique ainsi qu'au *fac-simile*, le clergé et les lévites en surplis, les riches bannières des œuvres catholiques, et la garde d'honneur composée des délégués de toutes les paroisses du diocèse.

Les hymnes sacrées sont entonnées, les cloches sont en branle et leurs carillons retentissent au loin.

Ce fut un spectacle imposant qui a laissé dans les âmes l'impression la plus profonde. Les journaux ont évalué à 8,000 le nombre des spectateurs, respectueusement alignés pour voir défiler les groupes et le précieux reliquaire.

Au retour, Mgr Williams, drapé dans ses vêtements pontificaux, attendait la procession sur le parvis de la cathédrale.

Mgr Goësbriand remit l'anneau de saint Pierre aux mains du vénérable métropolitain qui le porta lui-même dans l'intérieur du temple. En même temps, la châsse du *fac-simile* était chargée sur les épaules des évêques qui, tour à tour et quatre par quatre, la firent pénétrer jusqu'au milieu du sanctuaire, où ces reliques devaient être exposées à la vénération des prélats.

Le Révérend Père Doherty, S. J., de Montréal, prend alors la parole pour faire entendre un de ces discours de circonstance dont il a le secret et qui disent toujours de fortes et saintes choses.

— L'unité dans la foi, c'est le souhait, a-t-il dit, que Léon XIII vient de faire au monde dans sa dernière encyclique.

Dans l'Eglise de Pierre seule, les peuples peuvent la trouver, cette unité.

L'unité, elle est la fleur, ou plutôt le fruit de la doctrine sûre et sans mélange d'erreurs, que l'Eglise catholique dispense à ses enfants. Or, le siècle a soif de paix et d'unité ; il les cherche, ces dons précieux, il les demande. Pourquoi s'est-il éloigné de l'Eglise de Pierre, assuré qu'il est, loin d'elle, de ne les trouver jamais ?

C'est dans l'Eglise de Rome que, fidèles et chrétiens, nous trouverons l'unité, sous les auspices de Pierre, Vicaire du Christ ici-bas. —

Les cérémonies de la journée s'achèvent ensuite avec la même pompe et le même éclat.

C'est Mgr Fabre, archevêque de Montréal, qui préside le salut.

Les chants s'élèvent suaves et harmonieux. La prière dans toutes les parties de l'église est fervente : spectacle d'édification pour la terre et de joie pour le ciel.

Enfin, aux accents de la vibrante harmonie de l'orgue, la foule s'écoule paisible et comme à regret, après avoir reçu des mains de notre vénérable archevêque la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Puisse la paix du ciel descendre sur le pasteur zélé et dévoué qui a doté son diocèse d'une relique si précieuse !

Puisse le Seigneur donner souvent encore à la belle et tolérante ville de Burlington un pareil rayonnement de joie sainte !

CONSULTATIONS

Indulgences

1e Question : Est-il nécessaire pour gagner les indulgences du Chemin de la Croix de réciter quelques prières à l'intention du Souverain-Pontife, comme c'est le cas pour la plupart des indulgences plénières ?

Réponse : Ni le *Pater*, ni l'*Ave*, ni l'acte de contrition qu'on a l'habitude de dire à chaque station, ni d'autres prières vocales durant ce pieux exercice du Chemin de la Croix, ni les six *Pater*, etc., qui se disent à la fin aux intentions du Souverain Pontife, ne sont nécessaires pour gagner les indulgences. » (Decr. Auth., no 257, ad 2 ; no 259 ; Raccolta, pag. 111).

2e. *Question* : — Les indulgences partielles ont-elles la même valeur en tous ceux qui les gagnent ; ou bien ont-elles plus ou moins de valeur suivant les dispositions plus ou moins parfaites de la personne qui en a le profit ?

Réponse : — L'abbé Colomb, missionnaire apostolique, dit dans son *Petit traité des indulgences*, (3ème édition, 1886) approuvé par la S. Congrégation des Indulgences : « Voulons-nous savoir dans quelle proportion l'Indulgence nous est appliquée ? Elle nous est appliquée dans la proportion de l'empressement que nous mettons à faire pénitence... Par conséquent, me direz-vous, celui qui s'inquiéterait peu de faire pénitence, mais beaucoup de gagner des indulgences, n'en gagnerait point ? Cette conséquence est entièrement fause. Voici comment au contraire il faut raisonner : celui qui s'inquiéterait de gagner beaucoup d'indulgences, s'inquiéterait par là même de faire et ferait en effet beaucoup de pénitences, puisque à chaque indulgence à gagner, il y a une œuvre de pénitence à faire... Ainsi, plus nous serons empressés de gagner des indulgences, plus nous prouverons que nous avons de bonne volonté pour faire pénitence : d'où il faut conclure, en un mot, que plus nous tâcherons de gagner des indulgences, plus nous en gagnerons. »

A NOS CORRESPONDANTS

La *Semaine Religieuse*, toujours heureuse de rendre service à ses abonnés, se fera un devoir, quand elle le pourra, de donner les renseignements demandés et de résoudre les difficultés proposées ; mais à certaines conditions que nous répétons pour ceux qui les ont oubliées.

1o Nos correspondants sont instamment priés de nous envoyer

à part, sur une feuille spéciale, les questions auxquelles ils désirent qu'il soit répondu dans la *Semaine Religieuse*. Autant de feuilles séparées qu'il y a de consultations distinctes. Autrement le retard et la confusion sont inévitables.

2o Ces questions, outre les *initiales* ou les *pseudonymes* destinés au public et que l'on peut mettre ou omettre à volonté, doivent, dans tous les cas, être signées d'un nom responsable, que la rédaction taira avec scrupule, mais qu'elle a toujours besoin de connaître.

3o Enfin, pour tout ce qui concerne ces consultations, prière de s'adresser à M. le Directeur de la *Semaine Religieuse*, à l'Archevêché de Montréal, P. Q.

PRIERE : " O BON ET TRES DOUX JESUS "

Dans les livres de messe et même les bréviaires, une faute s'est glissée dans la prière : « *O bon et très doux Jésus,* » que prêtres et fidèles récitent après la communion pour gagner l'indulgence plénière qui y est attachée.

Dans le recueil des prières indulgenciées, publié à Rome, en 1886, sous le titre de *Raccolta*, le texte authentique de cette prière porte : *in ore tuo* et non pas : *in ore suo*. On doit donc en français la terminer de cette manière : « Tandis qu'avec une grande componction et une grande douleur, je considère en moi-même et contemple en esprit vos cinq plaies, ayant devant les yeux ces paroles que le prophète David vous faisait déjà dire de *vous-même*, ô bon Jésus : Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os... »

Le bien fondé de cette observation ayant été contesté, la question fut portée à la Congrégation des Rites. Les *Analecta* viennent de publier sa réponse datée du 29 mars 1894.

Question : 1o Doit-on dire dans cette oraison *ore tuo* ou *suo* ?
2o Est-il indifférent, pour gagner l'indulgence, de dire *suo* ou *tuo* ?

Réponses : 1o Il faut s'en tenir au texte de la collection authentique éditée à Rome, en 1886, par le décret de cette Sacrée Congrégation du 24 mai 1886. 2o Il est pourvu à la deuxième question par la première réponse.

Il est donc définitivement acquis que l'on doit dire *tuo* — *vous-même*.

Bévérende Mère Robin.

Les sœurs Grises de Montréal viennent de faire une perte extrêmement sensible en la personne de la Révérende Mère Robin qui occupa, dans cette communauté, pendant quinze années la charge importante d'assistante et pendant 12 années fut supérieure de l'institution des aveugles de Nazareth. C'est là qu'elle a surtout montré les remarquables qualités du cœur et de l'esprit dont le ciel l'avait douée. Son inaltérable douceur, sa bonté vigilante pour les malheureux, sa charité inspirée pour la famille des aveugles confiés à ses soins en avait fait l'idole des pauvres et de ces deshérités de la lumière auxquels elle avait consacré les dernières années de son existence. Aussi sa mort laissa-t-elle de profonds regrets chez tous ceux qui ont connu la Révérende Mère Robin.

Indulgences de la Portioncule

Ces précieuses indulgences ont été sollicitées la semaine dernière avec une ferveur qui mérite d'être signalée et qui est une nouvelle preuve des sentiments de foi et de piété de notre population catholique.

La chapelle des franciscains, rue Dorchester, a été dans la journée du 2 août remplie par une foule recueillie qui se renouvelait constamment et offrait le plus consolant spectacle.

Monseigneur l'archevêque de Montréal assistait au salut solennel qui a clos cette journée et a donné la bénédiction du T. S. Sacrement.

CHRONIQUE DU DIOCESE DE ST-HYACINTHE

Quarante-Heures. — Le 13 août, à St-Joseph de Sorel. — Le 16, au couvent de St-Joseph, de St-Hyacinthe. — Le 20, à l'Hôpital Général de Sorel. — Le 23, à l'Hospice Ste-Croix, de Ste-Marie.

Au couvent de St-Joseph. — Le 25 juillet dernier, au couvent des sœurs de St-Joseph, de St-Hyacinthe, Monseigneur l'évêque de Druzipara a reçu les vœux de religion des Sœurs Marie-Euphrasie, née Rose Parks, de New-York, et St Léon, née Aglaë Cloutier, de St-Jean d'Iberville.

Les religieuses de St-Joseph terminaient, ce jour-là, leur retraite annuelle, qui leur fut prêchée par le R. P. Morard, Dominicain.

Le lendemain, au même couvent, avait lieu l'élection de la Supérieure et de ses officières dans le gouvernement de l'Institut. La Révérende Mère Ste-Anne a été élue supérieure de sa congrégation pour une période de trois années.

Chez les RR. PP. Dominicains. — Les RR. PP. Dominicains de St-Hyacinthe ont solennisé avec éclat, samedi dernier, la fête de leur glorieux Père, saint Dominique.

Une grand'messe a été célébrée, le matin, dans leur église de N. D. du St-Rosaire, par le T. R. P. Arsène, gardien du couvent des Franciscains de Montréal, assisté de deux de ses Frères faisant les fonctions de Diacre et de Sous-Diacre. — On connaît la tradition vénérable de cet échange de cérémonies entre les Frères Prêcheurs et les Frères Mineurs : tradition dont le Père Larcordaire a si éloquemment parlé dans sa " Vie de Saint Dominique." C'est le " signe visible du pieux et héréditaire amour " qui unit ces deux Ordres illustres, après avoir " fondu l'un dans l'autre " le cœur de leurs saints patriarches Dominique et François.

Mgr. l'évêque de St-Hyacinthe assistait *paré* à cette messe, ayant à ses côtés M. le G. V. Bernard et M. le chanoine Beaudry. Plusieurs prêtres, tant de l'étranger que du diocèse, assistaient au chœur. On y remarquait entre autres Mgr. Laflamme, recteur de l'Université Laval à Québec. — Dans les nefs, se pressait une nombreuse assistance.

Le panégyrique du saint Fondateur a été prononcé dans la soirée par M. l'abbé Sorin, P. S. S., de Montréal.

Retraites religieuses. — Les sœurs de Ste-Marthe ont terminé, lundi dernier, leur retraite annuelle, prêchée par le R. P. Morard, O. S. D. Le même jour a eu lieu l'élection de la supérieure de ces religieuses. La Révérende Mère St-Rémi a été réélue supérieure pour cinq ans.

Le soir du même jour s'est ouvert la seconde retraite annuelle des sœurs de la charité de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe. Elle est prêchée par un Père Oblat.

Le lendemain, s'ouvrira la seconde retraite des sœurs de la Présentation de Marie. Un Père de la Compagnie de Jésus en est le prédicateur.

Retraites pastorales. — MM. les vicaires de St-Hyacinthe ont commencé leur retraite, mardi soir, le 7 du courant ; ils la termineront après-demain. Elle est prêchée par le R. P. Pichon, S. J. La retraite de MM. les curés commencera le 16, pour se terminer le 22 du courant. Le même prédicateur en dirigera les exercices. Nous recommandons ces retraites aux prières des lecteurs de la *Semaine Religieuse*.

AUX PRIERES

Sr M. Hedwidge Robin, des Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général, Montréal.

Dme Marguerite Plessis-Bélair, épouse de Isidore Godin.

AVIS

Monsieur l'administrateur de la SEMAINE RELIGIEUSE donne avis aux abonnés résidant dans la ville que le paiement de l'abonnement de l'année courante doit se faire pendant les mois de juillet et d'aout à son bureau, à l'archevêché de Montréal.

Les comptes non réglés à temps seront remis entre les mains d'un collecteur.

TOUSSEZ-VOUS ?

**Depuis une journée, une semaine, un mois,
un an, plusieurs années**

**Ce qui a soulagé des citoyens de Montréal
bien connus vous soulagera**

Mme Wilfrid Desjardins, 721 rue Mignonne, dit : Le remède dont se sert ma famille pour rhumes et toux est le Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette ; ce remède est très agréable au goût et en même temps le plus efficace dont on se soit jamais servi.

Mme Robert Williams, 15 rue Dorchester, dit : Quatre membres de ma famille souffraient de mauvais rhumes et toux. Une bouteille de 25c du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette les a tous complètement guéris. C'est maintenant notre remède de famille et je ne saurais m'en passer dans ma maison.

Mme Louis St-Jean, 290 rue Plessis, dit : J'ai fait usage du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette pour rhumes et toux de famille en général et je ne puis faire trop d'éloge de ce remède, car je considère que c'est le meilleur composé pour rhumes et toux.

Charles Monette, marchand, No. 7 rue de Salaberry, dit : J'ai fait usage du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette pour l'usage général dans ma famille et comme les résultats ont toujours été très satisfaisants, c'est avec plaisir que je le recommande à tous.

Mme Philippe Bruneau, 437 rue Panet, dit : J'ai fait usage dans ma famille du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette pour rhumes et toux et maladies des poumons avec des résultats tellement satisfaisants que nous en avons fait notre remède de famille.

Mme Charles Lauzon, 277 rue Montcalm, dit : Pour rhumes, toux et autres maladies des poumons, il n'y a rien qui surpasse le Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette. Il a prouvé par lui-même que c'était le remède le plus efficace dont nous ayons jamais fait usage. C'est maintenant notre remède de famille.

Propriétaire : J. G. LAVIOLETTE, M. D.

232 & 234, rue St-Paul, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour menuisiers, Charpentiers, Meubliers, etc., une spécialité.

390 RUE ST-JACQUES, 390.

" AU BON MARCHÉ "

Maison Valiquette & Valiquette

ETABLIE EN 1870

Importateurs de Marchandises Françaises Anglaises
et Américaines

TAPIS ET FOURNITURES DE MAISON

Spécialités

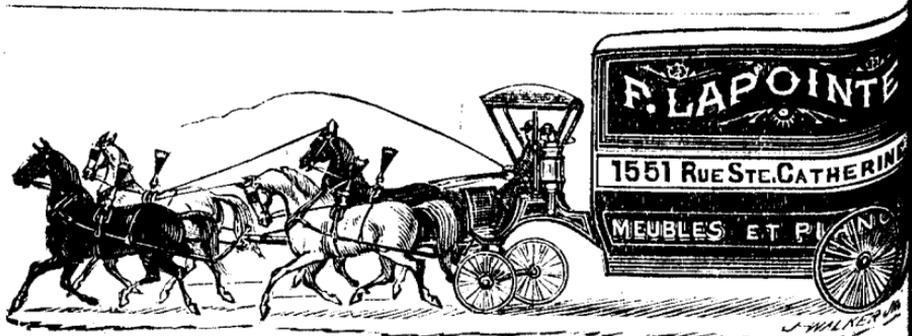
PRELARTS : 4, 6 A 8 VERGES DE LARGE

Nous achetons nos Marchandises en Fabrique et nous
détaillons au prix du Gros.

1883 A 1885, RUE NOTRE-DAME

En face du block Balmoral.

MONTREAL.



Nous vendons nos Meubles a des Prix tres
bas pour *Argent Comptant*, et nous donnons
des Conditions de Paiement tres faciles a ceux
qui veulent acheter a *Termes*.

F. LAPOINTE

1551 RUE STE-CATHERINE

OUVERT TOUS LES SOIRS.

DITES-LE A VOS AMIS.

J. B. PILON & FILS

ENTREPRENEURS DE

POMPES FUNEBRES

ETABLI EN 1879

*Glacieres, Embaumage, et
voitures doubles, une spécialité*

2517 rue Notre-Dame

Entre les rues St-Martin et des
Seigneurs, Montréal

TELEPHONE BELL 8307



ARCAND FRERES

Marchands de Nouveautés

Un seul Prix

Seuls dépositaires pour le Canada des **TOILES HY-
GIENNIQUES** de l'abbé **KNEIPP**.

111 RUE ST-LAURENT, coin de la rue Lagachetiere,
MONTREAL



Perrault, Mesnard & Venne

ARCHITECTES

— ET —

INGENIEURS CIVILS

97 RUE ST-JACQUES

Banque du Peuple

Telephone 696.

MONTREAL, Can.



ALBERIC DURAND

IMPORTATEUR

Huile Aurore

Nous, informons M. M. les membres du clergé Canadien, que nous venons de recevoir un gros stock d'huile Aurore, la célèbre huile de sanctuaire ; elle a une durée garantie de 30 heures si on emploie, pour s'en servir, les veilleuses marque Jeunet « dites de la Gare »

Elle ne laisse pas de dépôt et use beaucoup moins que les autres. Elle est vendue :

Par fut de 41-42 gal. Le gal. 0.90.
Au détail, Le gal. \$1.00.

On trouvera cette huile dans mon magasin et chez

MM. HUDON, HÉBERT & Cie, rue St-Paul, à Montréal
" **ROBITAILLE & Cie.** ; " "

Echantillon sera gratuitement adressé à tous ceux qui en feront la demande.

Vin de Messe

Nous avons en douane, un beau vin de messe, garanti naturel aux prix de

Par cinq futs, Le gallon \$1.00.
Par un fut de 30 gal. " \$1.05.
Au détail, " \$1.15.

Kina Ferrugineux Durand

Ce vin tonique par excellence est prescrit par les Docteurs Canadiens et Anglais. Il ne fatigue pas l'estomac et guérit promptement les maladies résultant de l'appauvrissement du sang Anémie, Dyspepsie, Chlorose, etc., etc.

La Bouteille 1\$ La douzaine \$9.

Dépôt : 1964, rue Notre-Dame, à notre magasin, de toutes les **Eaux minérales Françaises**, à partir de \$6.50 la caisse de 30 Bouteilles d'une pinte ; Vichy, Vals, St-Galmier, Saint-Alban, Couzan, Bourboule, Royat, Mont Dore, Contrexeville, Hunyadi-Janos.

Demandez les prix

ALBERIC DURAND

Bell Telephone 1968. 1964 RUE NOTRE-DAME, Montréal.

PP. TRAPPISTES DE NOTRE-DAME DU LAC, P. Q.

Spécialité : VINS DE MESSE ET DE TABLE

Pépinière, Fromage Port-du-Salut, Beurre 1er choix
ANIMAUX REPRODUCTEURS

S'adresser : 1o A la Trappe de N.-D. du Lac, P. Q.

2o Pour vins et fromage : à M. Brisset, rue Gosford.

3o Pour beurre : à MM. Lévêque et Pichette, 2062
rue Ste-Catherine.

F. ED. MELOCHE

Professeur à l'École des Arts de Montréal

Médaille à l'Exposition de Chicago, (1893).

DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS
ARCHITECTURE — PEINTURE

Références : Au-delà de cinquante églises et chapelles décorées depuis 1880, dans toutes les parties du Dominion ; entre autres : Les églises de N.-D. de Bonsecours, Ste-Cunégonde et St-Vincent de Paul à Montréal ; celles de Ste-Marie de la Beauce, St-Jean, P.Q., Winnipeg, Tignish, I.P.E., St-Philippe d'Argenteuil, des Jésuites à Québec, St-Albans, E. U. La cathédrale de Pembroke, le tableau de la cathédrale de Valleyfield, la chapelle du couvent du Saull-au-Récollet.

Téléphone Bell 6478. PLANS, DEVIS, ESTIMÉS ET EXPERTISES

Bureau et Ateliers : No 184 rue Berri - Montréal.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cacao et Grumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. O. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

LUCIEN BENOIT

Sculpteur et Doreur

200 et 202, rue JACQUES-CARTIER, Montréal.

A fait la sculpture, la dorure et les bancs de la Cathédrale de Montréal, aussi l'ameublement de la sacristie, les autels, la chaire de la Cathédrale de Pembroke, ainsi que la sculpture des églises de Joliette, de Ste-Thérèse, de St-Léonard de Port-Maurice et de celle du Sacré-Cœur à Ottawa, etc., etc., etc.

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

R. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

JAS. W. PYKE

MARCHAND DE

Fer, Acier, Tuyaux pour système de chauffage, Tuyaux à Gaz
ET ACCESSOIRES

Tubes pour Bouilloires, Dechets de Coton, etc., etc.

35 rue St-Francois-Xavier - Montreal

MAISON FONDÉE EN 1848

OWEN MCGARVEY & FILS

Spécialité de couchettes et literie pour collèges et couvents et d'ameublements
pour familles.

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE

MEUBLES DE TOUTES SORTES

1849, 1851 et 1853 RUE NOTRE-DAME — MONTREAL

LAPORTE, MARTIN & OIE

Nos 72 à 78 rue St-Pierre, et No 11 rue Lemoine.

Nous offrons à des prix excessivement avantageux, une quantité
considérable de

Vins de messe marque "Diego per Alta"

La demande considérable que nous en avons eu est une preuve de la
qualité supérieure de cette marque.

N. B. Échantillons et prix envoyés sur demande.

JOS. ROBERT & FILS

Marchands de Bois de Sciage

107 AVENUE PAPINEAU

Telephone 6258

MONTREAL

Séchoir à bois perfectionné, le plus grand du Canada.

Manufacturiers de bancs d'église, pupitres, portes, chassis, moulures, etc.
Fabricants de lits en fer, pour communautés, hospices, hôpitaux, etc.

Ouvrages de toutes sortes en acier, fer, cuivre et fonte.

Pharmacie



Laviolette & Nelson

1605 RUE NOTRE-DAME

COIN DE LA RUE ST-GABRIEL,

MONTREAL

*Propriétaires des Poudres Anti-Rhumatismales du Dr
Nelaton.*

Prescription pour le Rhume du Dr Nelson.

PATE du Dr CHEVALIER à la Gomme d'Epinette et au Baume de Tolu.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

TOUJOURS EN MAINS :

Un grand Assortiment de Corbillards

A vendre à des conditions très faciles.

16½ et 18 Rue St-Urbain, Montréal

Téléphone 1399.

Spécialité, embaumer.

Téléphone No 2220.

Téléphone privé 3334.

I. L. LAFLEUR

1932, rue Notre-Dame et 55 & 57 rue Dupre, Montreal.

IMPORTATEUR DE

FERRONNERIES. PEINTURES, VITRES. VERNIS, ETC.

Poëles de toutes sortes, Tole noire et galvanisée et Papier goudronné
SPECIALITE, FIL BARBELE

*Une attention spéciale sera donné aux Communautés religieuses et Fabri-
ques. Pour références :*

*Révés MM. Maréchal, Notre-Dame de Grâce, J. P. Bélanger, St-André
Avelin, Chaput, Chateauguay. Révés Sœurs du Précieux Sang, Notre-
Dame de Grâce et de la Congrégation Notre-Dame. Collège Ste-Croix, Côte
des Neiges, Farnham, Memramcook.*

STANDARD

LIFE ASSURANCE CO.

ETABLIE EN 1825.

DE EDIMBOURG, ECOSSA.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantantes \$100,000,000. | Fonds investis \$33,000,000. | Revenu annuel
\$4,450,000.— Bonus distribué \$22,000,000. | W. M. RAMSAY, gérant.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER

Poser d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.

No 46, rue Ste-Marguerite, Montréal.

CHS DESJARDINS & CIE

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE

Chapeaux et de Fourrures

1537 RUE STE-CATHERINE

PARDESSUS EN CAOUTCHOUC NOIR. pour ecclésiastiques.

CHAPEAUX ECCLÉSIASTIQUES.

PARDESSUS EN FOURRURES, pour voyage.

CASQUES, Etc., Etc., Etc.

LE TOUT A TRÈS BAS PRIX

J. B. LASNIER & FILS

FABRICANTS DE

Cierges de toutes dimensions

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons religieuses de la Province.

Importateurs des VINS de MESSE de SICILE d'ESPAGNE et d'ALGERIE

Tiennent comme spécialité L'HUILE D'OLIVE, les THÉS, les CAFÉS des MEILLEURS CRUS.

Adressez à J. B. LASNIER & FILS, Montréal ou Lévis
